26-11-09- *Finances* – *Tarifs*

Tarifs cimetière - Modification

Monsieur le Maire expose :

Lors du conseil municipal du 8 décembre 2025, le Conseil Municipal a procédé à l'actualisation des tarifs communaux pour l'année 2026, et notamment les tarifs pour le cimetière ci-dessous :

CIMETIERE

Tarifs 2026

Concessions
Reprise anciennes perpétuelles en 50 ans avec caveaux (prix au m²) : 723 €
Reprise anciennes perpétuelles au m² pleine terre :
Prix au m² pour 15 ans : 100 euros
Prix au m² pour 30 ans : 200 euros
Prix au m² pour 50 ans : 667 euros

Pleine Terre 2 m²

15 ans	200 €
30 ans	400 €
50 ans	1 334 €

Pleine Terre 4m²

15 ans	400 €
30 ans	800 €
50 ans	2 668 €

Vacations funéraires police

Vacations funéraires crémation	*20 €*
Vacations funéraires absence famille	*20 €*

Caveaux modulaires 50 ans

Caveau	*2 544 € HT (fournis par la commune)*
50 ans (3,75m²)	2 895 €

Colombarium

15 ans	*798 €*

Cavurnes

15 ans	*798 €*

Caveaux pour les mort-nés

10 ans	129 €

Dépositoire

Les 3 1ers mois	1 €/jour
Les mois suivants	2 €/jour

Suite à l'acquisition de 8 nouveaux caveaux modulaires (cimetière 3 îlot H n° 315 à 322), Il convient de fixer les tarifs de ces nouveaux caveaux comme suit applicables à compter de la présente délibération :

CIMETIERE

Tarifs 2026

Concessions
Reprise anciennes perpétuelles en 50 ans avec caveaux (prix au m²) : 723 €
Reprise anciennes perpétuelles au m² pleine terre :
Prix au m² pour 15 ans : 100 euros
Prix au m² pour 30 ans : 200 euros
Prix au m² pour 50 ans : 667 euros

Pleine Terre 2 m²

15 ans	200 €
30 ans	400 €
50 ans	1 334 €

Pleine Terre 4m²

15 ans	400 €
30 ans	800 €
50 ans	2 668 €

Vacations funéraires police

Vacations funéraires crémation	*20 €*
Vacations funéraires absence famille	*20 €*

Caveaux modulaires 50 ans

Caveau	*2 544 € HT (fournis par la commune) soit 3052,80 € TTC*
Caveau (cimetière 3 îlot H n° 315 à 322)	*3 479.17 € HT (fournis par la commune) soit 4 175 € TTC*
50 ans	2 895 €

Colombarium

15 ans	*798 €*

Cavurnes

15 ans	*798 €*

Caveaux pour les mort-nés

10 ans	129 €

Dépositoire

Les 3 1ers mois	1 €/jour
Les mois suivants	2 €/jour

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des tarifs précités applicables à compter de la présente délibération.

Cette délibération modifie la délibération n° 25-12-15 en date du 9 décembre 2025 et télétransmise en Préfecture le 11 décembre 2025.

Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez,
Le 5 novembre 2026

Le Maire,
Jean-Michel PAUZE

Le Secrétaire de séance
Jean-Baptiste LAURENDON, CM Délégué

République Française - Département de la Loire

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 4 novembre 2026

26-11-09- *Finances* – *Tarifs*

Tarifs cimetière - Modification

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par liste à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 27 membres présents, à savoir :

Etaient présents :
MM. PAUZE Jean-Michel - DESCOS Blandine - PEYRARD Marie-Irène - AZOUBEL Albert - HALHOULE Nadia - CHEYSSAC Philippe - MICHAUD Isabelle - RIVIERE Julien - BONNEVILLE Yves - LECOEUR Xavier - DRUENNE Thierry - ROYON Geneviève - PERRIN Pierre - PUVEL Jean-Luc - CHORD François - SORCE Patricia - YAHA Ghania - HEURTIER Valérie - TESSIER Aurore - VOIRIN Audrey - GUIZANI Emilie - LAURENDON Jean-Baptiste - ROBILLARD Clément - GOYET Vincent - SERVANT Christian - BRUNEAU Claude - PAPIN Mireille

Etaient absents et excusés :
MM. SPERANDIO Cédric - PICON VAZILLE Catherine

Avait donné procuration :
M. SPERANDIO à Mme DESCOS
Mme PICON VAZILLE à M. ROBILLARD

Etait secrétaire de séance :
M. LAURENDON

Publiée le :